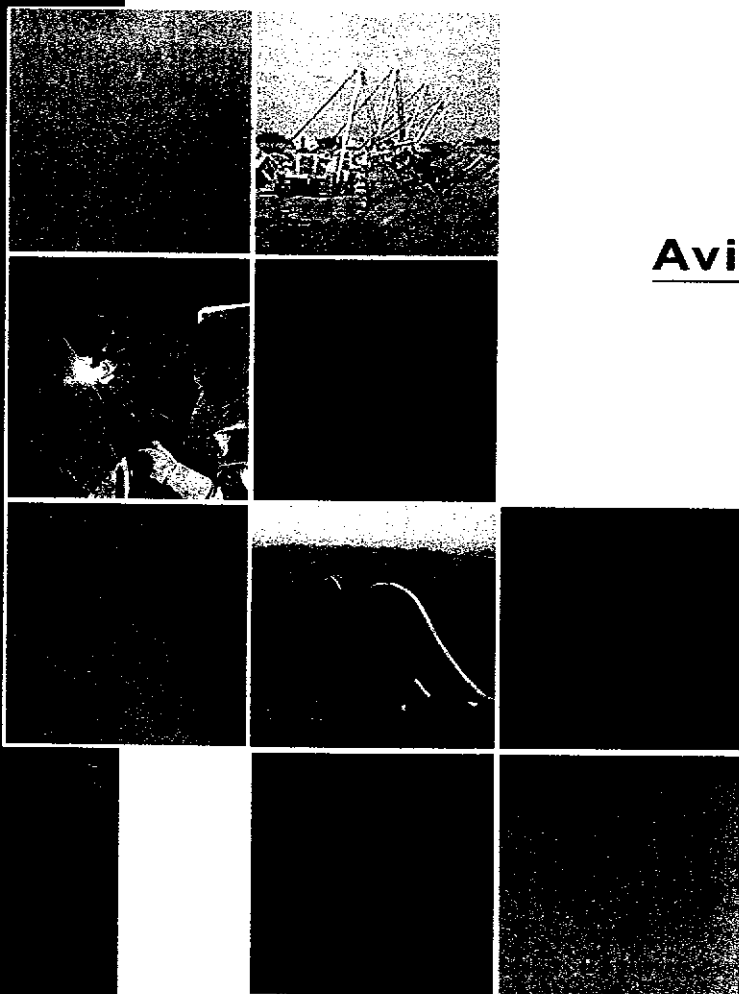


Projet Gazoduc Les Cèdres

Étude d'impact
sur l'environnement

Avis de projet



Mai 2004



TransCanada

GAZODUC LES CÈDRES

**AVIS DE PROJET
AU MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT DU QUÉBEC**

TRANSCANADA PIPELINES LIMITÉE

26 MAI 2004

TABLE DES MATIÈRES

LISTE DES FIGURES	ii
1. INTRODUCTION.....	1
2. PROMOTEUR.....	1
3. CONSULTANT MANDATÉ PAR LE PROMOTEUR.....	2
4. TITRE DU PROJET	2
5. OBJECTIFS ET JUSTIFICATION DU PROJET.....	2
6. LOCALISATION DU PROJET	3
7. CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES DU PROJET	5
8. PROPRIÉTÉ DES TERRAINS	5
9. DESCRIPTION DU MILIEU ET DES PRINCIPALES CONTRAINTES.....	5
9.1 Description du milieu.....	5
9.2 Description des points de raccordement.....	6
9.3 Éléments particuliers.....	6
10. PRINCIPALES RÉPERCUSSIONS APPRÉHENDÉES.....	7
10.1 Ressource sol.....	7
10.2 Ressource eau.....	8
10.3 Ressource air.....	9
10.4 Ressources biologiques.....	9
10.5 Aspects socio-économiques	9
10.6 Synthèse des impacts.....	10
11. CALENDRIER DE RÉALISATION DU PROJET ET COÛTS	11
12. PHASES ULTÉRIEURES ET PROJETS CONNEXES.....	11
13. MODALITÉS DE CONSULTATION PUBLIQUE.....	11
14. CERTIFICAT RELATIF À L'AVIS DE PROJET	12

ANNEXE

Annexe A : Document administratif

LISTE DES FIGURES

Figure 1: Plan de localisation et zone à l'étude projetée.....4

1. INTRODUCTION

Ce document s'inscrit dans une démarche de demande de certificat d'autorisation en vertu de la *Loi sur la qualité de l'environnement* et constitue un avis pour le projet mis de l'avant par TransCanada PipeLines Limitée (TransCanada) visant à assurer l'approvisionnement en gaz naturel de ses clients au Québec. Ce projet concerne la construction d'un gazoduc à haute pression (qui sera la propriété de TransCanada) dans une nouvelle emprise entre la vanne de conduite principale (VCP) 147A localisée à Saint-Télesphore et VCP 148 localisée à l'intérieur des limites du poste de compression existant à Les Cèdres.

Les renseignements généraux concernant entre autres le promoteur, la tenure des terrains (lots) visés, les caractéristiques techniques du projet et les conséquences appréhendées de ce dernier sur l'environnement sont présentés ci-après.

2. PROMOTEUR

Le promoteur du projet est la compagnie TransCanada. La personne responsable de la coordination et de la direction du projet est M. Douglas Brunning, alors que M. Hernan Maturana est agent de liaison au projet pour les communications avec le ministère de l'Environnement du Québec (MENV). Toutes les communications relatives au présent avis de projet en vue de l'obtention du certificat peuvent être transmises aux coordonnées suivantes :

TransCanada PipeLines Limitée
450, 1st Street S.W.
Calgary (Alberta)
T2P 5H1

M. Hernan Maturana
Téléphone : (403) 920-7709
Télécopieur : (403) 920-2329
Courriel : hernan_maturana@transcanada.com

M. Douglas Brunning
Téléphone: (403) 920-6569
Télécopieur: (403) 920-2397
Courriel : douglas_brunning@transcanada.com

3. CONSULTANT MANDATÉ PAR LE PROMOTEUR

La firme Groupe Conseil UDA inc. (UDA) a été mandatée pour participer à l'élaboration du projet et présenter les demandes de permis et d'autorisations nécessaires en vue de la réalisation de ce projet de gazoduc. Une procuration autorisant UDA à déposer les documents nécessaires à l'obtention du certificat d'autorisation est fournie à l'annexe A.

UDA est une firme spécialisée en environnement, agriculture et foresterie. Le responsable du projet est M. Guy Avoine, biologiste. Il est possible de le rejoindre aux coordonnées suivantes:

Groupe Conseil UDA inc.
426, chemin des Patriotes,
Saint-Charles-sur-Richelieu (Québec)
J0H 2G0

Téléphone : (450) 584-2207
Télécopieur : (450) 584-2523
Courriel : gavoine@udainc.com

4. TITRE DU PROJET

Le projet faisant l'objet du présent avis porte le nom de « *Gazoduc Les Cèdres* ».

5. OBJECTIFS ET JUSTIFICATION DU PROJET

L'ensemble de ce projet envisage la construction d'un pipeline de transport de gaz naturel d'environ 21,3 km de longueur juxtaposé à une emprise existante, laquelle contient présentement deux gazoducs existants, entre Saint-Télesphore et Les Cèdres. La date projetée de mise en service du pipeline est le 1^{er} novembre 2006.

Contexte

En décembre 2003, diverses études ont été réalisées par TransCanada pour évaluer sa capacité à répondre à la demande des clients de Gaz Métro et du futur projet TransCanada Énergie à Bécancour.

Le projet de TransCanada Énergie à Bécancour demandera des volumes provenant du réseau de Gazoduc TQM situé sur la rive nord du fleuve Saint-Laurent dans la région de Trois-Rivières. La demande projetée devrait entraîner la nécessité de réaliser deux projets : soit le Gazoduc Les Cèdres entre VCP 147A et le poste de compression n° 148 à Les Cèdres et la modification potentielle du réseau de Gazoduc TQM. Ces deux projets devront être en service pour le 1^{er} novembre 2006.

6. LOCALISATION DU PROJET

Le projet de Gazoduc Les Cèdres est localisé sur le territoire de la MRC Vaudreuil-Soulanges. Le secteur considéré pour l'implantation de la conduite est délimité au sud-ouest par la vanne VCP 147A (point de départ) localisée à Saint-Télesphore et au nord-est par le poste de compression N° 148 (point d'arrivée) localisée à Les Cèdres. Rappelons que cette section comprend déjà une emprise existante entre ces deux points, laquelle contient présentement deux gazoducs. Un corridor d'environ 4 km de largeur a été désigné comme zone d'étude projetée. De façon préliminaire, l'avenue la plus intéressante jusqu'à présent, consisterait à implanter le gazoduc dans une emprise juxtaposée à l'emprise existante.



Grpe Conseil UDA inc.
Agriculture, foresterie et environnement



TransCanada

Echelle graphique
0 1000 2000 3000

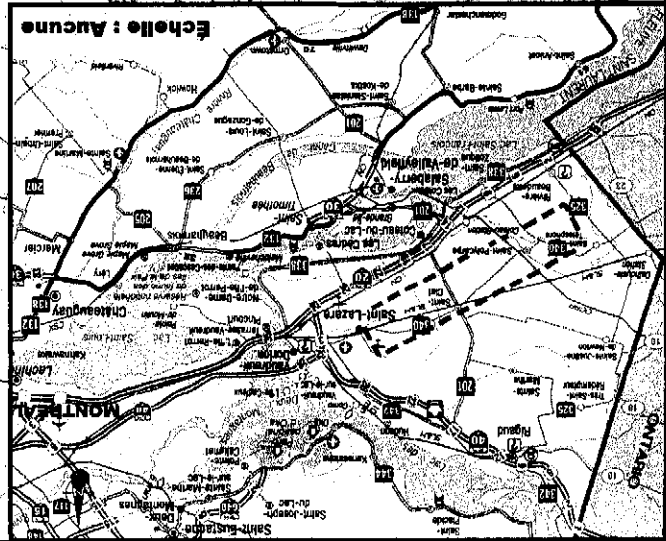
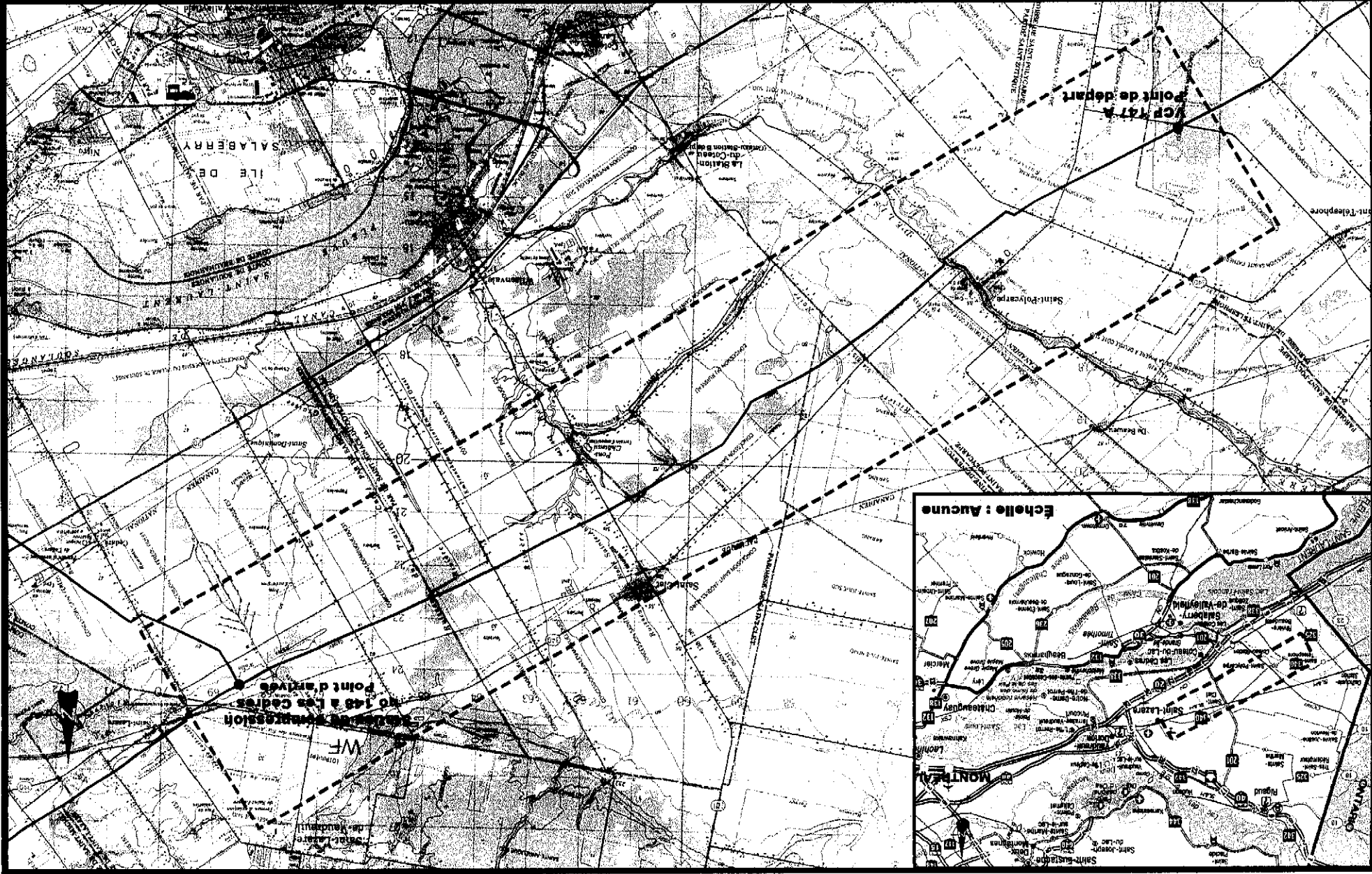
Legende :
— Emprise existante
- - - Zone à l'étude projetée

Préparé par : Guy Avoine, B. Sc., biol.	Dessiné par : Patrick Gravel, dess.	Vérifié par : Claude Veilleux, Ing. et agr.
Fichier : 3323c01.dwg	Dossier : 04-3323-01	Figure : 1
Echelle approx. : 1:100 000		Date : 04-05-28

Projet :
GAZODUC LES CÉDRÉS

Titre :
Plan de localisation et
zone à l'étude projetée

Référence :
carte topographique 31G/08



7. CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES DU PROJET

Selon les études réalisées à ce jour, les caractéristiques techniques du projet seraient les suivantes :

Nombre de conduite :	1
Diamètre extérieur de la conduite :	env. 914,4 mm (36")
Longueur totale :	env. 21,3 km
Matériaux et épaisseur de la conduite :	acier de grade 483 à grade 690
Pression maximale d'opération :	6 450 kPa
Pression maximale d'essai :	10 000 kPa
Largeur de l'emprise permanente :	env. 20 mètres
Largeur de l'aire de travail temporaire :	env. 10 mètres
Aires de travail supplémentaires de part et d'autre des obstacles à franchir :	à définir

8. PROPRIÉTÉ DES TERRAINS

L'emprise nécessaire à l'implantation du gazoduc projeté serait localisée majoritairement en propriété privée. Les terrains visés, les lots concernés ainsi que les propriétaires seront précisés dans le cadre de l'étude d'impact. À ce jour, quelque 52 propriétaires seraient touchés et TransCanada entend négocier des servitudes de droit de passage et/ou autorisations pour la conduite.

9. DESCRIPTION DU MILIEU ET DES PRINCIPALES CONTRAINTES

9.1 Description du milieu

Le milieu concerné par le projet correspond à un milieu rural dont les superficies sont majoritairement agricoles et caractérisées par les grandes cultures. Ce milieu agricole inclut également quelques secteurs boisés. Outre le milieu

agricole, la zone d'étude projetée inclut les noyaux urbains de Saint-Polycarpe et Saint-Clet et on dénote la présence de sablières dans sa portion ouest ainsi que d'autres infrastructures telles que l'oléoduc de Pipelines Trans-Nord inc. (ouest-est), des voies ferrées et des lignes de transport d'électricité.

9.2 Description des points de raccordement

Tel que précédemment mentionné, le point de départ du gazoduc projeté correspond à la vanne VCP 147A localisée à Saint-Télesphore alors que le point d'arrivée correspond au poste de compression N° 148 situé à Les Cèdres.

9.3 Éléments particuliers

Les éléments particuliers du projet sont présentés ci-après.

Utilisation du territoire

Le gazoduc proposé est localisé dans la MRC de Vaudreuil-Soulanges, plus précisément entre les municipalités de Saint-Télesphore et Les Cèdres. Le projet est presque entièrement situé dans un milieu dont l'utilisation est agricole.

Eaux souterraines

Le secteur concerné est principalement desservi en eau potable par des points d'approvisionnement d'eau potable privés, soit de type puits artésien ou puits de surface. La présence des points de captage d'eaux souterraines, tout comme la vulnérabilité de la nappe phréatique, seront l'objet d'une attention particulière dans le cadre de l'étude d'impact.

Végétation

La zone à l'étude inclut une faible proportion de superficies boisées. L'étude d'impact permettra d'évaluer si des superficies boisées sont touchées et l'ampleur des impacts reliés.

Aspects socio-économiques et récréatifs

Le secteur à l'étude contient peu de zones résidentielles denses. Par ailleurs, le processus de consultation du projet permettra de tenir compte des préoccupations de la population.

10. PRINCIPALES RÉPERCUSSIONS APPRÉHENDÉES

Les répercussions sur l'environnement, y compris les impacts de la construction du projet, seront identifiées et abordées dans le cadre de l'étude d'impact.

10.1 Ressource sol

À ce stade-ci, le gazoduc proposé ne comprend pas de structures hors sol qui pourraient entraîner la perte de sol. En ce qui concerne les milieux cultivés, dont la protection des sols est d'une grande importance, il faut souligner que la construction d'un gazoduc empêche, durant la période de construction et possiblement dans l'année suivante pour certains secteurs, toute culture sur les emprises permanentes et temporaires. Selon l'expérience acquise au cours des deux dernières décennies au Québec, il est généralement possible de réhabiliter l'emprise à son état initial à l'intérieur d'une période relativement courte. TransCanada compensera toute perte de récoltes et mettra de l'avant toutes les mesures raisonnables pour préserver les sols et les infrastructures propres à

l'exploitation des fermes. Afin de tenir compte de la protection du milieu cultivé et de ses sols, des mesures de mitigation générales et spécifiques seront prescrites.

Si des zones à risques d'érosion sont rencontrées par le gazoduc proposé, elles feront l'objet de mesures spécifiques de mitigation afin de limiter ou éviter tout impact sur ces milieux.

10.2 Ressource eau

Eaux souterraines

Il est anticipé que les travaux de construction n'auront pas d'impact sur la nappe phréatique. Toutefois, une attention spéciale sera portée lors de la planification et de la réalisation des travaux d'excavation afin de préserver l'intégrité de la nappe phréatique et des puits d'approvisionnement d'eau potable.

Suite à des études détaillées réalisées au besoin, l'étude d'impact identifiera les mesures qui doivent être mises en place pour prévenir tout impact sur la nappe d'eau souterraine du secteur avoisinant le projet.

Eaux de surface

Les travaux de construction ainsi que les installations prévues seront planifiés de façon à maintenir en tout temps le drainage de surface. L'étude d'impact permettra d'identifier les sources potentielles pouvant causer un impact sur les eaux de surface et indiquera les mesures à mettre en place.

À ce stade-ci du projet, peu ou pas d'impacts résiduels sont à prévoir quant à la ressource eau.

10.3 Ressource air

Poussière

Les conditions d'air ambiant seront susceptibles d'être modifiées au cours de la période de construction par la présence de poussières. De façon générale, les sources potentielles de poussières dans l'air ambiant pour un tel projet et les mesures correctrices appropriées sont bien connues. L'étude d'impact identifiera les sources potentielles de poussières ainsi que les actions correctrices à appliquer en cas de tels événements.

Aucun effet négatif relié à la poussière n'est à envisager dans le cadre de la réalisation des travaux si des mesures adéquates sont mises en place.

10.4 Ressources biologiques

Végétation et faune

L'installation de la conduite n'entraînera pas de déboisement de grandes superficies boisées et pourrait se limiter à la coupe de quelques petits bosquets d'arbres. Ceux-ci feront l'objet d'une attention particulière au niveau de l'étude du tracé et de ses impacts.

10.5 Aspects socio-économiques

Il est prévu que l'ensemble des travaux de construction et d'exploitation n'auront que très peu ou aucun effet négatif significatif en ce qui a trait aux aspects socio-économiques.

Accès et circulation routière

Les infrastructures routières nécessaires à l'accès du site sont déjà existantes et aucune augmentation significative du trafic routier n'est à prévoir.

Niveau sonore

Il est bien connu que des activités de construction impliquant des équipements lourds, des déplacements de véhicules de construction par exemple, peuvent être une cause d'augmentation du niveau de bruit dans le milieu environnant. Les mesures correctrices reliées au contrôle du bruit sont également bien connues et permettent généralement de maintenir des niveaux sonores acceptables.

Les sources potentielles de bruit lors de la construction et de l'exploitation de ce réseau de raccordement seront évaluées dans l'étude d'impact et les mesures correctrices requises seront indiquées s'il y a lieu. Il faut toutefois rappeler que les installations et les travaux seront situés majoritairement en milieu rural et éloignés des résidences.

10.6 Synthèse des impacts

La plupart des effets potentiels sur les ressources eau, sol et air ainsi que sur le milieu ambiant seront très localisés et de courte durée (limités à la période de construction). Les projets similaires réalisés par le passé ont démontré qu'il est possible d'atténuer les impacts associés à l'aide de technologies connues faisant en sorte qu'aucun effet significatif résiduel n'est anticipé.

11. CALENDRIER DE RÉALISATION DU PROJET ET COÛTS

Le promoteur prévoit débiter, sous réserve des autorisations réglementaires et gouvernementales, la construction à l'été 2006 pour une mise en gaz le 1^{er} novembre 2006. L'évaluation des coûts de construction indique que le promoteur devra déboursier un montant d'environ 44 millions de dollars. Des études technico-économiques plus approfondies seront réalisées pour valider ces coûts.

12. PHASES ULTÉRIEURES ET PROJETS CONNEXES

Aucune phase ultérieure n'est prévue au présent projet. Tel qu'indiqué à la section « Objectifs et justifications du projet », le projet fait partie des modifications requises sur son réseau et celui de Gazoduc TQM pour satisfaire à la demande des clients de Gaz Métro et du futur projet TransCanada Énergie à Bécancour. À ce stade-ci, Gazoduc TQM étudie les alternatives de modification possibles pour son réseau de gazoduc.

13. MODALITÉS DE CONSULTATION PUBLIQUE

Bien que les modalités de consultation publique ne soient pas encore définitivement déterminées, il est prévu que le plan de communication devrait inclure la publication d'un préavis dans un journal local et dans un quotidien largement distribué (à être identifié), l'envoi de lettres aux propriétaires visés, des rencontres avec les propriétaires, la MRC et les municipalités concernées ainsi qu'un événement de consultation publique de type « Portes ouvertes ».

14. CERTIFICAT RELATIF À L'AVIS DE PROJET

Nous certifions que tous les renseignements contenus au présent avis de projet relatif au Gazoduc Les Cèdres, sont exacts et au meilleur de notre connaissance.



Claude Veilleux, ing. & agr.

Groupe Conseil UDA inc.

Le 26 mai 2004

K:1332313323AV01.doc

ANNEXE

ANNEXE A

Document administratif

Procuration

Par la présente, la Société TransCanada Pipelines Ltée mandate la firme Groupe Conseil UDA inc. aux fins de présenter les documents concernant la demande de certificat d'autorisation au ministère de l'Environnement du Québec, conformément à la Loi sur la qualité de l'environnement pour le projet Gazoduc Les Cèdres.

Daté à Calgary, Alberta
Ce 14 Mai 2004

TransCanada Pipelines Ltée



Brian McConaghy
VP Communauté, Sécurité et Environnement

